

# Charte de bonne conduite

En raison du trafic généré par l'activité de CLER VERTS à proximité de Bélesta-en-Lauragais, du passage fréquent des bus chargés du transport scolaire sur la départementale D72, CLER VERTS a décidé d'entreprendre une sensibilisation en matière de bonne conduite.

Dans une démarche de développement durable, CLER VERTS s'engage à optimiser le remplissage des véhicules pour limiter au mieux leur circulation.

Ainsi, le transporteur doit s'engager à :

- **Respecter les heures d'ouverture** de la plateforme multi filière,
- **Respecter les signalisations** présentes sur la plateforme multi filière,
- **Être vigilant aux véhicules** en mouvement sur le site,
- Sensibiliser les conducteurs à **l'éco-conduite**, ceci permettant de :
  - Réduire le risque d'accidents de la route
  - Réduire la consommation de carburant
  - Limiter les émissions de gaz à effet de serre.




La direction

# Circuit concernant le trafic routier généré par l'activité de CLER VERTS



Circuit routier concernant le trafic généré par la plateforme de compostage de **8h à 18h** (sauf le samedi).

 Au vu des habitations présentes à l'entrée de Bélesta-en-Lauragais, nous demandons aux conducteurs de respecter une vitesse ne dépassant pas les **30km/h** afin de diminuer les gênes liés au trafic.

 Circuit routier concernant les livraisons **hors horaires d'ouverture** (de 18h à 8h et le samedi)